

## A lire avec beaucoup d'attention...

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient de faire sa rentrée scolaire à l'école élémentaire des Hameaux. Dès aujourd'hui, nous vous transmettons un certain nombre de documents et d'informations dont va dépendre le bon fonctionnement de notre établissement. Certains vont nous permettre une mise à jour des divers fichiers de l'école. Nous avons besoin pour cela d'informations fiables, précises et complètes.

**Vous voudrez donc bien les remplir le plus rigoureusement possible.**

A-

Vous devez nous retourner **dans les plus brefs délais** :

1. **Au plus tard le LUNDI 9 SEPTEMBRE (délai de rigueur)**, les fiches suivantes :

- **RENSEIGNEMENTS pré-remplies (merci de corriger ou de compléter en rouge les informations manquantes ou erronées). Penser à cocher les cases (oui ou non) concernant la diffusion de vos coordonnées et la prise de photographie.**
- Fiche » d'urgence
- Fiche APC
- FREQUENTATION « garderie et études surveillées »
- Fiche « APC »

**B. Horaires de l'école :**

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h20-11h30 et 13h20-16h30

**C. Absences**

Toute absence doit être justifiée par un mot dans le cahier de liaison au retour de l'enfant ou par un message sur Educartable. Un certificat médical n'est nécessaire qu'en cas de maladie contagieuse.

Sachez que 4 demi-journées d'absence non justifiées de votre enfant conduisent à un signalement auprès des autorités compétentes et peuvent aboutir à des sanctions de leur part.

## **D. Fiche de fréquentation :**

Cette fiche nous aidera à connaître l'organisation que vous avez prévue à la fin du temps scolaire. Plusieurs options s'offrent à vous, nous vous remercions de compléter ce document avec le plus grand soin et de nous le retourner très rapidement.

## **E. Coopérative scolaire :**

*Nous vous transmettons dès aujourd'hui l'appel à cotisation pour l'année scolaire 2022/2023. Le montant s'élève à 12€ par enfant.*

*Vous pouvez déjà nous transmettre votre règlement, par chèque de préférence, à l'ordre de « Coop. Scolaire OCCE.13 / Ecole Elémentaire des Hameaux ».*

**Aucun chèque ne sera encaissé avant le 30 septembre 2024.**

## **E - Etudes surveillées :**

**Les études surveillées auront lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 17h30.**

**L'inscription à ce service se fait auprès du service de la scolarité de la Mairie.**

Aucun enfant ne pourra quitter l'étude avant 17h30. A cette heure-là, les élèves seront conduits au portail par les intervenants de l'étude.

**Une étude, pour être ouverte, doit compter au moins 8 élèves inscrits.**

Les élèves inscrits à l'étude doivent impérativement être inscrits à la garderie auprès du centre Léo Lagrange (1<sup>er</sup> étage de la crèche) afin de palier toute annulation imprévisible de l'étude ou retard des parents.

## **F - Service municipal de garderie (matin & soir) :**

*La garderie fonctionne tous les jours ouvrables de 7h00 à 8h20, le matin, et de 16h30 à 18h30, après les cours. Elle est assurée par le Service d'Animation Léo-Lagrange. L'inscription préalable auprès du Service d'Animation de la Mairie est impérative, sous peine de se voir refuser l'accès des enfants.*

## **G - Assurances scolaires :**

*Une attestation d'assurance scolaire est demandée pour votre enfant. Si seule la garantie « responsabilité civile » est exigée pour les activités dans l'école, la garantie « individuelle accident corporel » est en revanche obligatoire pour les activités facultatives (sorties scolaires ou activités débordant le temps scolaire 8h30-11h30 ; 13h30-16h30).*

**Rappel des textes officiels :** « Dans le cadre des activités facultatives offertes par les établissements, l'assurance est obligatoire, tant pour les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (individuelle accident corporel) ».

*Merci de nous communiquer cette attestation pour l'année scolaire 2024-2025 au plus tôt.*

## **H – Communication école/parents : Educartable et cahier de liaison**

*Chaque classe dispose d'un accès internet « Educartable ». Les codes d'accès vous ont été fournis l'an dernier et restent actifs. Pour les nouveaux élèves ou en cas de besoin, ils vous seront données par l'enseignant de votre enfant.*

*Tous les niveaux, sauf le CP, le CE1 et le CE2, disposent encore d'un cahier de liaison qui sert aussi de relations entre parents et enseignants.*

**Cependant, en cas de soucis, les échanges se feront directement avec l'enseignant afin d'éviter les malentendus et non par le biais de l'espace numérique de la classe.**

***En cas de retard le matin, les enfants ne seront accueillis qu'au moment de la récréation à 10h, afin de perturber le moins possible les cours. Merci de contacter également le service de cantine afin que votre enfant puisse y déjeuner, au 04 42 72 35 85.***

*Au retour de l'enfant, remplir les billets prévus à cet effet dans le cahier de liaison.*

### **I - Utilisation du téléphone :**

*Nous demandons à tous les parents de faire un usage raisonné et raisonnable du téléphone. Pour toute information non urgente, adressez un simple mail à l'adresse suivante [elemhameaux@orange.fr](mailto:elemhameaux@orange.fr)*

### **J - Renseignements médicaux, allergies, asthme,... :**

*Nous vous demandons de déclarer avec précision sur la fiche d'urgence les problèmes de santé que pourrait rencontrer votre enfant, afin que nous mettions en place, **dans les plus brefs délais**, un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).*

### **K - Vêtements égarés :**

*Nous demandons à tous les parents de marquer les vêtements des enfants (vestes, pulls, sweats, casquette...).*

### **L - Premières réunions de rentrée :**

*Les premières réunions de rentrée ont déjà été fixées. **Sauf modification(s) ultérieure(s)**, elles auront lieu le :*

- ***CP (Mmes Dumas) : Lundi 2 septembre à 17h00***
- ***CE1 (Mme Lopez) : Vendredi 6 septembre à 17h00***
- ***CE2 (Mme Ferchal) : Mardi 17 septembre à 17h30***
- ***CM1 (Mme Mistral) : Mardi 17 septembre à 17h00***
- ***CM2 (M Aureglia et M Viale) : Jeudi 12 septembre à 17h30***

<b><u>ATTENTION : PAS D'ENFANT PENDANT LES REUNIONS</u></b>
---

*Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples renseignements concernant la scolarité de votre (vos) enfant(s), le fonctionnement de l'école.*

*Avec nos sincères salutations,*

***Pour l'équipe enseignante, le directeur Laurent Viale***